

Le 10 octobre 2022

RELOCALISATION DU FABLAB IN THE ALPS JEUDI 13 OCTOBRE 18H00 PRÉMALLIANCE, 47 AV. MARIE REYNOARD



SOMMAIRE

- p. 2 Résumé
- p. 3 Contribution à une nouvelle polarité créative et conviviale
- p. 4 Le réemploi du patrimoine tertiaire du XXe au service des pratiques pédagogiques actuelles
- p. 5 Le plan France relance
- p. 6 Illustrations

Informations pratiques :

Budget : 1.1M € financé par le plan de relance via le ministère de la Culture

Partenaires : État (financement plan de relance Culture), Grenoble Alpes Métropole et EPFL du Dauphiné (foncier), Université Grenoble Alpes (équipements via l'Idex)

Maitrise d'ouvrage : École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Assistance maîtrise d'ouvrage : Isère AMO

Maitrise d'œuvre : AIM (contractant général), GTB + (architectes, Grenoble), AIB tech (BE électricité), ECI (BE fluides), EBS (BE structure)

Calendrier prévisionnel : début des travaux octobre 2022. Ouverture publique sept. 2023

Contact :

Xavier Crépin, responsable communication
crepin.x@grenoble.archi.fr / 07 85 84 65 95

RÉSUMÉ

Grâce à un investissement de 1,1 million d'euros financé par le **Plan de relance** ministère de la Culture, le **Fablab in the alps**, atelier de conception et de fabrication numériques qui a bénéficié pour son équipement de l'Initiative d'excellence (**Idex**) Université Grenoble Alpes sera relocalisé dans l'ancien restaurant administratif du site « **Prémalliance** » au 47 avenue Marie Reynoard à Grenoble. Ce projet consiste en premier lieu en une requalification architecturale et paysagère avec une forte composante amélioration thermique confiée à l'agence d'architecture GTB +.

La capacité d'accueil envisagée est de 25 à 30 personnes avec plusieurs espaces : fabrication, robotique, montage, partage, conception, lounge, des bureaux (surface 600 m2 de plancher) et des espaces extérieurs. L'accueil des premiers usagers est prévu pour **septembre 2023**.

Cette opération de relocalisation de l'équipement partagé entre l'**École nationale supérieure d'architecture de Grenoble** et l'**Institut d'urbanisme et de géographie alpine de l'Université Grenoble Alpes** se situe au cœur du projet urbain **Grandalpe** et sa démarche d'urbanisme tactique portée par **Grenoble Alpes Métropole**.

Avec la Centrale des arts portée par un collectif d'associations du secteur GrandAlpe, le nouveau **Fablab in the alps** constituera « *une nouvelle centralité créative et conviviale à la Villeneuve* ».

Le lancement officiel du réaménagement en présence des acteurs et financeurs du projet se déroulera sur site jeudi 13 octobre à 18h00 et sera suivi d'une représentation du spectacle *La fabrique du lieu* de Samuel Patout créé sur site dans le cadre de la biennale *Experimenta*, à la veille du lancement des *Journées nationales de l'architecture*.

Le site entrera ensuite en chantier.

CONTRIBUTION À UNE NOUVELLE POLARITÉ CRÉATIVE ET CONVIVIALE

L'ensemble dit « Prémalliance » est un marqueur de la modernité des quartiers Sud de Grenoble. Il est l'oeuvre de l'Atelier des Architectes Associés (Jean Cognet, Pierre Junillon, Michel Ludmer, Charles Pivot, Gilbert Rossetti, Pierre Sicard). Construit entre 1971 et 1973, il est composé de cinq plots, et s'apparente à une cité administrative, avec ses espaces de travail, ses plateaux et ses équipements partagés.

La production architecturale du XXe siècle représente un réel apport pour la société qu'il importe de préserver et de valoriser, tout en accompagnant son adaptation, sa requalification et sa transformation, pour l'inscrire dans le temps long de la ville. Aujourd'hui, cette production foisonnante et diverse fait face à d'importantes transformations : la fin d'un premier cycle de vie coïncide avec de forts impératifs, parfois contradictoires, en termes de développement durable et de renouvellement urbain. Or, la période ayant été particulièrement productive, les réalisations sont nombreuses et parmi elles, certaines sont tout à fait exemplaires. Outre la valeur historique, elles peuvent présenter des qualités d'usages, des innovations en termes techniques ou constructifs ou pour les ensembles, des qualités paysagères ou urbaines remarquables. **La connaissance et la valorisation du patrimoine architectural récent constituent un des axes majeurs de la politique de l'architecture portée par le ministère de la Culture.**

Le projet consiste en une relocalisation du **FabLab in the Alps**, dans l'ancien restaurant administratif Prémalliance, au sein de l'opération d'urbanisme transitoire qui se dessine. Le nouveau fabfab trouvera une surface (600 m2 de plancher) à la bonne échelle, une visibilité accrue, un accès facilité. Le projet d'origine porté par l'ENSAG trouvera ainsi à se déployer et contribuera à une ouverture des pratiques créatives et des pédagogies actuelles vers le quartier. Il sera le moteur et le lieu de collaborations avec différents acteurs : étudiants, enseignants, chercheurs, architectes praticiens, élèves, habitants et contribuera à l'émergence de la nouvelle polarité projetée.

Ce faisant, **ce projet contribuera aux dynamiques d'aménagements urbains de quartier en s'intégrant dans la réflexion d'urbanisme tactique fortement portée par le grand projet urbain GRANDALPE et le projet de renouvellement urbain des Villeneuve.**

Avec la Centrale des arts, portée un collectif d'associations du secteur GrandAlpe, le **Fablab in the alps** constituera une nouvelle centralité créative et conviviale à la Villeneuve.

LE RÉEMPLOI DU PATRIMOINE TERTIAIRE DU XX^e AU SERVICE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ACTUELLES

Le réaménagement des locaux, qui constitue l'essentiel de l'investissement, vise la constitution d'un environnement de travail propice à stimuler la créativité et la collaboration, dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité pour les utilisateurs.

Le projet porté par l'ENSAG s'inscrit dans une volonté de préservation et de valorisation du patrimoine XX^e. Il cherche à **améliorer les performances**, notamment **énergétiques**, à **révéler les qualités de ces constructions**, à montrer le bénéfice et les potentiels qu'elles portent. Il relève d'une démarche d'expérimentation et de démonstration des possibilités de valorisation des édifices de cette période, en proposant des stratégies de réhabilitation raisonnée. L'identification des composants architecturaux remarquables, la prise en compte des questions de performance, mais également d'unité architecturale, accompagneront la réhabilitation sans dénaturer l'ensemble de l'ouvrage. **Un des enjeux du projet proposé par le cabinet GTB architectes est ainsi de rendre à nouveau perceptible la modernité des formes architecturales qui peuplent et caractérisent ce fragment de paysage urbain.**

La dimension environnementale du projet tient en premier lieu au réemploi et au réinvestissement par l'usage du bâtiment existant. Ce réinvestissement participe à la **Stratégie Nationale Bas Carbone**. Elle invite à concevoir la transformation du bâtiment dans la perspective de valoriser autant que possible ses qualités architecturales et paysagères initiales, et à corriger ses défauts majeurs.

Au-delà des questions liées aux performances thermiques des parois, **ce sont les abords immédiats du plot réinvesti qui nécessitent un traitement, voire une recomposition.** La fluidité des circulations qui l'irriguent et la lisibilité des accès qui le connectent à son environnement proche ne sont pas, aujourd'hui, du niveau attendu pour l'accueil du nouveau programme.

La réflexion à ce sujet porte en particulier sur un petit espace public aujourd'hui délaissé, une placette plus «active» est désormais prévue à cet endroit, faisant le lien entre le fablab et des projets en devenir comme la future Centrale des Arts à dimension créative dans l'ancienne centrale d'aspiration des déchets Eole.

LE PLAN FRANCE RELANCE ET SON VOLET CULTURE

Afin de relancer rapidement l'économie et d'obtenir des résultats en matière de décarbonation, de reconquête industrielle, de renforcement des compétences et des qualifications sur l'ensemble du territoire, le Gouvernement a déclenché en septembre 2020 un **plan exceptionnel de 100 milliards d'euros** déployé autour de trois volets : **la transition écologique, la compétitivité et la cohésion**. Ce plan est soutenu financièrement à hauteur d'environ 40 milliards d'euros par l'Union européenne.

Avec **2 milliards d'euros pour la culture**, **France relance** permet de soutenir le patrimoine dans les territoires, de favoriser la reprise du spectacle vivant et la reconquête de notre modèle de création, ainsi que de consolider nos grandes filières économiques culturelles.

Le projet de requalification architecturale de l'ancien restaurant administratif « Prémalliance », et de relocalisation du **Fablab in the alps** bénéficie d'un investissement de 1,1 millions d'euros au titre de l'enveloppe **Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création**.

Ressources :

France relance, construire la France de demain, ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique : www.economie.gouv.fr/plan-de-relance

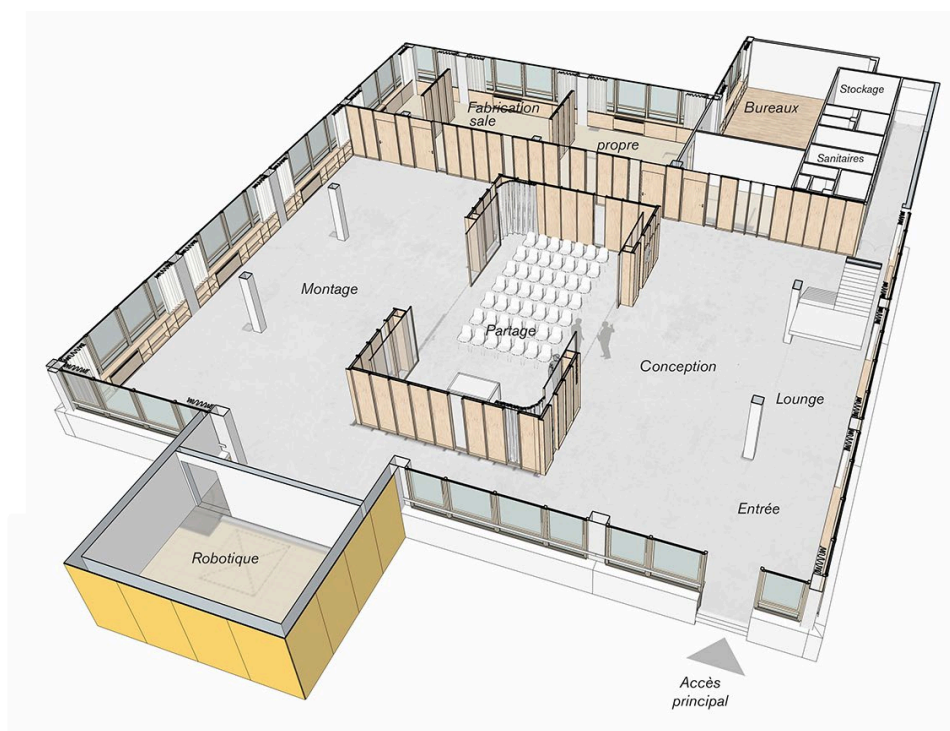
Culture, plan de relance dans les territoires : www.culture.gouv.fr/Presse/Dossiers-de-presse/Culture-plan-de-relance-dans-les-territoires-mai-2021

ILLUSTRATIONS

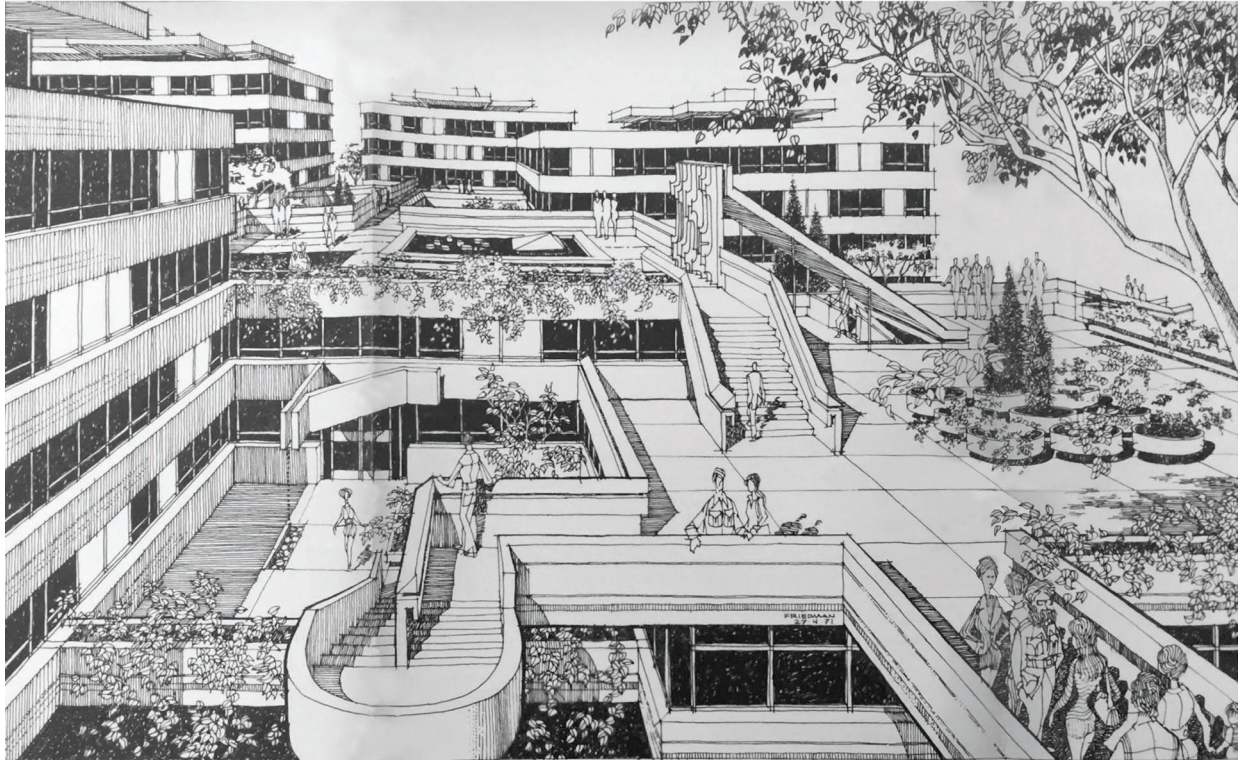
Vue intérieure du **Fablab in the Alps**. Crédit : Matthieu Wancin



Organisation des espaces, vue axonométrique



Vue extérieure du projet initial, archive, Friedman 1971



Vue intérieure du projet initial, archive, Friedman 1971

